

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 17 (1991)

Heft: 3

Artikel: Milieux socio-culturels et milieux religieux. Introduction

Autor: Voyé, Liliane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-816986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INTRODUCTION

Liliane Voyé

Université Catholique de Louvain, Unité de Sociologie,
Place Montesquieu 1/13, B-1348 Louvain-la-Neuve

C'est dans un cadre qu'il désigne d'emblée comme étant celui de la modernité que Peter Voll inscrit son analyse de «La situation des milieux religieux dans le paysage socio-culturel de la Suisse». Il précise ce qu'il entend par modernité en référence à deux paramètres : l'individualisme structurel et la tertiarisation, et il considère que ce contexte induit une marginalisation de la religion et son envoi dans la sphère privée, où elle pourrait participer au domaine des loisirs. Jean-Paul Willaime et René Levy vont s'interroger sur la radicalité de cette thèse et sur l'effet de conviction qu'entraîne la tentative de sa démonstration empirique. A leurs commentaires, il nous paraît intéressant d'adjoindre trois réflexions :

1. L'opposition communauté/société de Tönnies est appelée à la rescousse pour stigmatiser l'individualisme de la société moderne et l'esprit de calcul qui la domine, et pour associer la religion à la chaleur émotionnelle de la communauté. N'y a-t-il pas d'alternative à cette dichotomie, qui tend plus ou moins implicitement à connoter la communauté de façon positive alors que ce sont les défauts de la société qui sont mis en exergue ? Ici comme très souvent ailleurs, il semble y avoir une difficulté à imaginer autre chose que cette double association privilégiée : communauté-émotion-solidarité-intégration versus société-calcul-individualisme (voire égoïsme, narcissisme) et anomie. Pourquoi cette sorte de nostalgie latente de la «communauté perdue», dont on oublie, au passage, les risques et les contraintes, pour la hisser sur le pavois d'une perfection mythique ? Il conviendrait, nous paraît-il, de tenter de sortir de cette dichotomie pour rendre compte de ce que – à côté des caractères négatifs qui lui sont le plus souvent attribués de façon exclusive, par un mécanisme de cécité sélective non anodin quant aux effets idéologiques qu'il produit – la société génère des phénomènes nouveaux, qui échappent à nos repères classiques. Il en va ainsi, par exemple, de la multiplicité des «réseaux» qui surgissent de cette société et parmi lesquels nombreux sont ceux qui expriment des solidarités diverses, conçues en dehors de tout calcul. Ces «réseaux» s'opposent en tous points aux «groupes» dans leur entendement traditionnel : là où ces derniers sont donnés d'emblée et globaux, les réseaux sont électifs et partiels ; ne concernant ainsi en général qu'un aspect de l'existence, un intérêt spécifique ou un problème

particulier, les réseaux auxquels s'associe un individu peuvent être pluriels et coexister pour lui sans conflit, alors que l'appartenance à un groupe de type traditionnel est unique et exclusive ; là où celui-ci est vu comme définitif, le «réseau» prend un caractère transitoire, temporaire : on y entre et l'on en sort selon les changements des domaines d'intérêt, l'émergence des problèmes, les faits de l'actualité, ... ce qui suppose que les réseaux soient ouverts alors que le groupe tend à se clôturer sur lui-même.

Cette émergence des réseaux est, à notre sens, un trait important de la société en modernité, requérant sans doute un autre regard que celui qui prétendrait la mesurer à l'aune d'une communauté idéalisée par l'absence. Dans le champ religieux, le recours à ce concept de réseaux aiderait peut-être à rendre compte du surgissement et de la spécificité de mouvements divers, peu, sinon pas, accessibles à partir des composantes classiques des modes d'intégration.

2. Que la religion puisse apparaître comme «une forme possible de loisirs» mérite également réflexion. En effet, en envisageant ainsi la religion, Voll semble la localiser de façon privilégiée dans la sphère de la vie privée elle-même étroitement liée à la famille. Or, il est patent que l'on se heurte ici à nouveau à une dichotomie classique : celle qui oppose les loisirs – temps et espace de la liberté, du choix, du ludique ... – au travail – temps et espace de la contrainte, de l'imposition, du sérieux, ... Un tel découpage paraît perdre de sa pertinence dans cette société en voie accélérée de tertiarisation, où diverses formes de loisirs participent désormais au domaine professionnel : que l'on songe aux «séminaires d'entreprise» de types divers qui, participant désormais à la recherche de l'efficacité du travail, combinent travail et gastronomie, formation et dépaysement, recyclage et spectacle, ... ; ou aux épreuves sportives qui mobilisent des équipes aux couleurs d'entreprises soucieuses de développer tout à la fois l'esprit-maison et l'image fière ; ou encore à ces publicités d'entreprises qui soulignent les qualités de leur personnel – inventivité, sens du risque mesuré, culture, goût de l'aventure, ... – en évoquant des activités relevant de la «vie privée» et des loisirs de celui-ci – sports et voyages, initiatives d'entraide et hobbies, ...

Si les loisirs (ne conviendrait-il pas d'ailleurs d'imaginer un autre concept ?) s'immiscent ainsi désormais dans le champ du travail, si la religion – comme l'envisage Voll – relève du champ des loisirs et si le travail – toujours selon Voll – reste un des lieux majeurs d'intégration sociale, alors la religion ainsi resituée n'intervient-elle pas, elle aussi, dans le processus d'intégration ? Mais il s'agirait dès lors de redessiner les contours de son entendement au travers d'une exploration du vécu, sans a priori de quelque ordre qu'il soit.

3. A juste titre, Voll met en question l'idée d'évolution linéaire, mais lorsqu'entre autres choses, il définit la modernité comme un phénomène de tertiarisation croissante ne risque-t-il pas de tomber dans le piège qu'il dénonce ? En effet, il convient de s'entendre sur ce que recouvre ce terme de tertiarisation. De fait, il ne s'agit pas essentiellement d'une croissance de l'importance relative de la distribution et des «services aux personnes» – activités traditionnellement évoquées par ce terme et qui restent relativement stables – mais bien d'une réorganisation fondamentale de l'économie.

Suite, en effet, à l'externalisation d'activités jusque là incluses dans les entreprises, à la nécessité d'un *turnover* rapide qui fait glisser l'attention de la production de biens à celle d'événements et au caractère de plus en plus décisif de l'information dans la décision, l'économie de cette fin de siècle est en pleine transformation : à côté d'une diversification des activités liées à la santé et à l'éducation, elle voit se développer les services à la production, le secteur des conseils en tous genres aux entreprises et des acteurs financiers qui s'autonomisent de plus en plus de la «réalité des productions». Il ne s'agit donc pas de réduire la tertiarisation à des formes traditionnelles de service ; la chose est particulièrement importante lorsque l'on évoque, comme le fait Voll, les liens différenciés que les diverses positions et conditions professionnelles entretiennent avec le religieux.

Cette dernière évocation entraîne d'ailleurs une autre remarque. Le sexe, l'âge et la catégorie socio-professionnelle sont depuis longtemps les variables classiques auxquelles la religiosité, comme d'autres phénomènes, se voit corrélée. Or, il semble bien qu'il conviendrait là aussi de repenser nos outils d'analyse et de revoir les définitions et composantes des catégories «socio-professionnelles». La différenciation sociale se complexifie, en effet. Le professionnel se recompose – sans les exclure – sur d'autres paramètres que le caractère manuel ou intellectuel du travail, le diplôme et le revenu. Il s'avère en outre de moins en moins suffisant lorsque l'on veut interpréter des phénomènes contemporains tels que le bricolage religieux, pour rester dans ce champ. La différenciation sociale semble en effet désormais s'articuler non plus seulement sur le professionnel, même lorsqu'il est ainsi recomposé, mais également sur les variations qui apparaissent dans d'autres domaines de l'existence, tels que le mode de vie familiale ou encore le mode d'usage du temps libre, par exemple. C'est notamment en référence à cette différenciation sociale qui réinterprète le champ professionnel et qui en franchit les frontières, qu'il s'agit sans doute d'analyser dès maintenant le religieux et ses nouvelles manifestations.

Tels sont quelques questions suscitées par le papier de Peter Voll, questions qui nous semblent être des défis que devrait sans attendre relever la sociologie, celle des religions autant que celle orientée vers d'autres champs.